

ment préparé. Ni son courage, ni son sang-froid naturel n'eussent suffi à le tirer de là si son corps n'avait été le bon serviteur sur lequel il savait pouvoir compter.

De tels exemples sont dignes d'être médités. Ils nous rappellent utilement la loi de nature et le genre de préparation qui nous permettra, non de nous soustraire toujours à l'étreinte des forces supérieures, mais de lutter du moins jusqu'au bout et, bien souvent, d'échapper au sort menaçant.

PARTIE OFFICIELLE

BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

Le Comité des Jeux Olympiques d'Athènes a adressé à tous les membres du Comité International ainsi qu'aux présidents de la British Olympic Association, de la Deutscher Reichsausschuss für Olympische Spiele, etc., la lettre suivante :

Monsieur,

C'est avec un grand regret que nous avons l'honneur de vous annoncer que les Jeux Olympiques de cette année ont dû être suspendus. En vous remerciant de l'intérêt que vous montrez toujours pour le succès des grandes assemblées sportives en général et de celles d'Athènes en particulier, nous regrettons de ne pas pouvoir pour le moment profiter de la belle occasion de vous offrir l'hospitalité sur le sol hellénique et nous voulons espérer que cette occasion ne tardera pas à se présenter.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordre de S. A. R. le Prince Royal des Hellènes, Duc de Sparte, président du comité des Jeux Olympiques d'Athènes,

Le secrétaire général,

S. LAMBROS.



M. Th. Homolle, de l'Institut de France, directeur des musées nationaux, ancien directeur de l'Ecole Française d'Athènes, a accepté la présidence du jury du concours international d'architecture organisé à Paris en 1910 par le Comité International Olympique.